

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 11 juin 2019

Présents :

Franck RAYNAL - Eric MARTIN - Sylvie TRAUTMANN - Guy BENEYTOU - Isabelle DULAURENS - Gilles CAPOT - Emmanuel MAGES - Irène MONLUN - François SZTARK - Pascale PAVONE - Najji YAHMDI - Stéphane MARI - Aurélie DI CAMILLO - Benoît GRANGE - Fatiha BOZDAG - Jean-Pierre BERTHOMIEUX - Gladys THIEBAULT - Pierrick LAGARRIGUE - Zeineb LOUNICI - Jean-François BOLZEC - Jean-Luc BOSC - Laurent DESPLAT - Didier BROUSSARD - Dominique POUSTYNNIKOFF - Laurence MENEZO - Caroline VION - Karine PERES - Benoît RAUTUREAU - Marie-Céline LAFARIE - Maxime MARROT - Stéphanie JUILLARD - Valérie WASTIAUX GIUDICELLI - Dany DEBAULIEU - Didier SARRAT - Gérard DUBOS - Philippe DESPUJOLS - Laure CURVALE - Anne-Marie TOURNEPICHE - Patrick GUILLEMOTEAU - Sonya MULLER - Sébastien SAINT-PASTEUR

Absents ayant donné procuration :

Patricia GAU	procuration à	Zeineb LOUNICI
Jérémie LANDREAU	procuration à	Eric MARTIN
Jean-Louis HAURIE	procuration à	Philippe DESPUJOLS
Betty DESPAGNE	procuration à	Dany DEBAULIEU

Secrétaire de séance : Najji YAHMDI

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du lundi 13 mai 2019

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

aff n°DEL2019_170 : Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes

Le Conseil Municipal

- prend acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes transmis à la Ville le 10 mai 2019.

- prend acte de la tenue du débat relatif au rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_171 : Villa Clément V - Construction d'une maison des associations - avenant°1 au marché n°18025A

Le Conseil Municipal décide d'approuver la passation de l'avenant n°1 au marché 18025A conclu avec la société COLAS,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_172 : Restructuration et extension des écoles Jean Cordier - avenant n° 2 au marché n°18010B et avenant n°1 au marché n°180100

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la passation de l'avenant n°2 au marché 18010B conclu avec la société SMS,

- d'approuver la passation de l'avenant n°1 au marché 180100 conclu avec la société

COLAS,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_173 : Restructuration et extension de la salle de spectacle Le Royal - Avenants n°1

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la passation de l'avenant n°1 au marché 18026A conclu avec la société SORENOBAT,
- d'approuver la passation de l'avenant n°1 au marché 18026G conclu avec la société GBC,
- d'approuver la passation de l'avenant n°1 au marché 18026I conclu avec la société LTB Aquitaine,
- d'approuver la passation de l'avenant n°1 au marché 18026J conclu avec la société PASTORINO,
- d'approuver la passation de l'avenant n°1 au marché 18026K conclu avec la société GENICLIME Sud-Ouest,
- d'approuver la passation de l'avenant n°1 au marché 18026L conclu avec la société HUGON,
- d'approuver la passation de l'avenant n°1 au marché 18026M conclu avec la société AUDIOMASTER EVENON.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_174 : Marché dominical Bourrec - Instauration d'une redevance Animation pour les commerçants

Le Conseil Municipal décide :

- de fixer la redevance Animation à 1 € par marché, en sus du droit de place, pour les commerçants (abonnés ou passagers) à compter du 1^{er} juillet 2019,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mme CURVALE

aff n°DEL2019_175 : Protection sociale Complémentaire Prévoyance des agents de la Ville de Pessac

Le Conseil Municipal décide de retenir la procédure de convention de participation pour la protection sociale complémentaire prévoyance "incapacité de travail" et de prévoir le versement d'une aide aux agents correspondant aux cotisations appelées.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_176 : Université de Bordeaux - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un terrain à Bacalan

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le renouvellement de la convention de mise à disposition du terrain d'environ 5 700 m² détaché de la parcelle HV 49 à Bacalan aux conditions mentionnées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_177 : Résidence Les Ailes Françaises – Renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux avec le GEIQ Bordeaux Océan

Le Conseil Municipal décide:

- d'approuver le renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux situés Résidence Les Ailes Françaises, bâtiment Maridor, 30 boulevard du Haut Livrac avec le

GEIQ Bordeaux Océan aux conditions mentionnées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2019_178 : Centre équestre - Tarifs 2019/2020

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les tarifs annexés proposés par la SAS Centre Équestre Pessac Romainville à compter de la saison 2019/2020.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents permettant leurs mises en œuvre.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes DEBAULIEU, TOURNEPICHE, DESPAGNE, MULLER, CURVALE et MM. SARRAT, DESPUJOLS, GUILLEMOTEAU, DUBOS, SAINT-PASTEUR et HAURIE votent contre.

aff n°DEL2019_179 : Stade Nautique et Piscine Caneton - Tarifs 2019/2020

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les tarifs annexés proposés par la société GAIA pour le Stade nautique à compter du 15 juin 2019,
- d'approuver les tarifs annexés de la piscine Caneton à compter du 1^{er} septembre 2019,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents permettant leur mise en œuvre.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes DEBAULIEU, TOURNEPICHE, DESPAGNE, MULLER, CURVALE et de MM. SARRAT, DESPUJOLS, GUILLEMOTEAU, DUBOS, SAINT-PASTEUR et HAURIE.

aff n°DEL2019_180 : Service de photocopies aux associations pessacaises - Tarifs

Le Conseil Municipal décide:

- d'approuver les tarifs proposés et leurs conditions d'application à compter de l'ouverture de la Villa Clément V, maison de la vie associative en septembre 2019.
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant à signer l'ensemble des documents permettant leur mise en œuvre.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21h45.